

Communiqué de presse

Mardi 22 juin 2010

École obligatoire : se concentrer sur l'essentiel

Les mathématiques et la première langue sont prioritaires

L'école obligatoire ne peut satisfaire toutes les exigences de la société. Il convient aujourd'hui de préciser le mandat de cette école qui est à la base d'un système de formation dual éprouvé. Une enquête d'economiesuisse menée en collaboration avec des chambres de commerce et d'industrie cantonales montre que la première langue et les mathématiques sont décisives pour l'économie. Il apparaît toutefois que de nombreuses entreprises ne sont pas satisfaites des connaissances acquises par les jeunes dans ces matières à la fin de la scolarité obligatoire. economiesuisse demande que le moniteur national ne se limite pas à examiner les compétences minimales, mais qu'il évalue aussi le nombre de jeunes ayant des connaissances moyennes et élevées.

Pour l'économie suisse, il est primordial que l'école obligatoire soit d'excellente qualité. Les bases doivent être posées correctement dans l'enfance, afin que les jeunes puissent utiliser leurs talents au mieux lors de leur apprentissage ou au gymnase, puis dans le monde du travail une fois adultes. L'école obligatoire suisse est toujours de bonne qualité en comparaison internationale. Cependant, malgré des ressources financières sans comparaison, ses prestations ne sont pas excellentes. Des améliorations ciblées de la qualité sont donc indispensables. economiesuisse et les chambres de commerce et d'industrie souhaitent contribuer à résoudre des problèmes et des difficultés de l'école obligatoire, aux côtés d'autres groupes intéressés.

economiesuisse a soutenu fermement HarmoS. Ce concordat améliore la transparence et la comparabilité, ce qui conduit à une concurrence fédérale efficace. economiesuisse adhère aussi au concept de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique en vue d'un contrôle régulier du degré de satisfaction des standards de base dans le cadre d'un moniteur suisse de la formation. D'après Pascal Gentinetta, président de la direction d'economiesuisse, « il faut saluer la mise en place d'un mécanisme de bonne pratique dans la formation, qui permet aux cantons d'apprendre les uns des autres ».

Une enquête menée par economiesuisse avec certaines chambres de commerce et d'industrie montre que des mesures s'imposent. Il ressort du sondage que la première langue et les mathématiques sont les matières prioritaires aux yeux de toutes les entreprises ayant répondu, ou presque. La majorité des entreprises de notre échantillon ont considéré que la maîtrise de la première langue était insuffisante. La plupart des maîtres d'apprentissage et des responsables du personnel considèrent aussi qu'il pourrait y avoir une amélioration du côté des mathématiques. Rudolf Minsch, membre de la direction et chef économiste d'economiesuisse, a qualifié les résultats d'inquiétants. Enfin, l'école obligatoire doit

aussi accorder davantage d'attention aux compétences non cognitives comme la motivation et la discipline.

La première langue et les mathématiques servent de base à d'autres matières et sont donc essentielles également pour les sciences naturelles. L'économie suisse demande depuis longtemps que l'école obligatoire éveille davantage l'intérêt des jeunes pour les sciences et la technique. D'après Marco Ettisberger, secrétaire de la Handelskammer und Arbeitgeberverband Graubünden, « les sciences naturelles et les matières techniques jouent un rôle clé pour l'innovation en Suisse ».

Du point de vue de l'économie, le moniteur prévu dans le domaine de la formation doit aller au-delà d'une analyse des standards de base. Si nous souhaitons qu'une véritable concurrence voie le jour, nous devons connaître plus précisément le niveau des jeunes. Aux yeux de Rudolf Minsch, « les tests doivent aussi déterminer combien de jeunes ont des connaissances moyennes et élevées ».

Le moniteur revêt une grande importance dans une optique nationale, mais aussi du point de vue des cantons. Ces derniers doivent disposer de meilleurs outils pour se comparer les uns aux autres, a déclaré Adrian Haas, directeur de l'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne : « Nous devons savoir où se situent les compétences des jeunes par rapport aux autres cantons ; quel est le niveau de nos bons éléments et celui des meilleurs ».

L'école obligatoire est de bonne qualité mais les défis à relever sont importants. Plusieurs groupes sont directement touchés par les nombreuses réformes en cours. Cela nécessite des efforts supplémentaires en termes de communication et de discussion. « Je salue la culture du dialogue qui se met en place entre les différents groupes d'intérêt, car l'école obligatoire est importante pour tout le monde. Il convient de poursuivre les efforts dans ce sens », a déclaré Claudine Amstein, directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie. L'économie est ouverte au dialogue.

Pour plus d'informations :
Cristina Gaggini, directrice romande
Téléphone : 078 781 82 39
cristina.gaggini@economiesuisse.ch

Conférence de presse

École obligatoire : les exigences et les attentes

Mardi 22 juin 2010

Seul le discours prononcé fait foi.

École obligatoire : les fondations doivent être solides

Pascal Gentinetta, président de la direction d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

Les fondements du succès professionnel et social des citoyens sont posés très tôt dans la vie. Afin de pouvoir maîtriser les défis futurs, le système de formation suisse doit encourager le mieux possible les compétences des écoliers. La scolarité obligatoire est probablement la période la plus importante à cet égard. C'est là que sont posées les bases qui permettront aux enfants, aux jeunes, lors d'un apprentissage ou au gymnase et, aux adultes d'utiliser au mieux leurs talents. Elle revêt une importance cruciale aux yeux de l'économie suisse, partie intégrante de la société, en particulier quand il s'agit de garantir aux jeunes une entrée dans la vie active optimale. Une école obligatoire solide est aussi à la base de notre système dual – très développé en comparaison internationale – couronné de succès.

Il ne fait pas de doutes qu'il faut investir généreusement dans l'école obligatoire. Avec un total de 12 milliards de francs ou 14 500 francs par écolier, la Suisse n'a pas à rougir de ses investissements. Cela place notre pays en tête du classement mondial. Cela est tout à fait juste. Le problème ne se situe donc pas du côté des ressources financières engagées, mais de l'organisation optimale du système.

L'économie a des idées précises sur les compétences que doivent posséder les jeunes ayant achevé leur scolarité obligatoire. Ces idées sont confirmées par la vaste enquête que nous avons menée en collaboration avec des chambres de commerce et d'industrie cantonales auprès de responsables du personnel d'entreprises membres.

Il y a quelques années seulement, il était encore difficile de se faire une image de la scolarité obligatoire dans les différents cantons et des différences entre les systèmes. C'est la raison pour laquelle economiesuisse a soutenu fermement HarmoS. Ce concordat améliore notamment la transparence et la comparabilité, ce qui conduit à une concurrence fédérale plus efficace. Par ailleurs, il définit des objectifs nationaux en matière de formation dont l'atteinte sera examinée dans le cadre d'un moniteur.

economiesuisse est naturellement aussi favorable à l'autonomie des cantons en ce qui concerne l'organisation de leurs écoles obligatoires. En effet, c'est seulement ainsi que le système peut tenir compte des particularités cantonales et régionales. De plus, la coexistence de plusieurs systèmes de formation réduit la problématique des réformes centralisées et mal conçues. La transparence est exigée ces prochaines années afin de permettre aux cantons de mieux apprendre les uns des autres et plus vite. Dans le domaine de la formation, le terme de « bonnes pratiques » décrit la méthode consistant à reprendre des modèles couronnés de succès. Imaginez des instruments permettant d'accroître les compétences scolaires à la fois avantageux et ayant fait leurs preuves dans d'autres cantons. Cela nécessite un dialogue intercantonal intense, mais aussi le courage de mettre en regard les systèmes scolaires.

Ces remarques mettent en avant l'importance de définir des standards nationaux en matière de formation et de réaliser un moniteur. Cette question fait actuellement l'objet d'une consultation de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), à laquelle economiesuisse participera. Quand on fixe des objectifs, il faut aussi pouvoir s'assurer qu'ils sont atteints par la suite. C'est pourquoi il convient de soutenir fermement le concept de la CDIP en vue d'un contrôle régulier du degré de satisfaction des standards de base dans le cadre d'un moniteur suisse de la formation.

Permettez-moi d'ajouter, en guise de conclusion, que l'amélioration de la transparence grâce à HarmoS et le courage d'effectuer une comparaison honnête des écoles aboutit à un système dans lequel les cantons peuvent apprendre des forces et faiblesses des uns et des autres. Cette bonne pratique met en place un système apprenant. Dans un tel système, il est possible de répondre plus rapidement et mieux à des questions concernant les instruments spécifiques permettant de mieux transmettre des compétences.

Conférence de presse
École obligatoire : les exigences et les attentes
Mardi 22 juin 2010

Seul le discours prononcé fait foi.

Se concentrer sur l'essentiel

Rudolf Minsch, chef économiste d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

La société exige beaucoup de l'école obligatoire. Celle-ci doit si possible répondre aux besoins de tous les enfants et les préparer à la vie sociale et professionnelle. Les enfants grandissent toutefois dans des familles avec des structures et des attentes de plus en plus variées. Les différences ethniques et culturelles se sont aussi accrues ces dernières années. Ainsi l'école se voit confier un nombre croissant de tâches de plus en plus difficiles. Aujourd'hui, les exigences sont si nombreuses que l'école obligatoire ne peut en aucune façon les satisfaire toutes. Le mandat de l'école obligatoire doit être précisé : elle ne peut pas répondre simultanément et complètement à toutes les exigences. Mais il serait illusoire de vouloir atteindre les objectifs visés pour tous les jeunes. Pire encore, en cherchant à intégrer le plus grand nombre possible d'exigences et à transmettre le plus de compétences possible, l'école obligatoire courrait le risque de se disperser. Ce faisant, elle n'irait pas assez au fond des choses. En d'autres termes, l'école obligatoire doit fixer des priorités.

Quelles compétences sont primordiales pour les entreprises suisses ? Pour répondre à cette question, economiesuisse a mené l'automne dernier, en collaboration avec certaines chambres cantonales de commerce et d'industrie, une enquête auprès des entreprises suisses. Comment les responsables du personnel, les maîtres d'apprentissage et les chefs d'entreprise jugent-ils les compétences des jeunes ayant achevé leur scolarité obligatoire et celles des apprentis au début de leur formation ?

Il ressort de l'enquête que la première langue (l'allemand en Suisse alémanique, le français en Suisse romande) et les mathématiques sont les disciplines prioritaires aux yeux de toutes les entreprises, ou presque. Ces deux matières sont les plus importantes quelle que soit la filière considérée (des exigences les plus élevées aux plus basses). Pour les autres matières, plus la filière a des exigences élevées, plus l'importance des connaissances en sciences naturelles, en anglais ou dans la deuxième langue augmente. Ce constat se vérifie notamment pour les apprentissages complexes, qui requièrent des connaissances et des compétences étendues.

Que pensent les entreprises des compétences des jeunes à la fin de la scolarité obligatoire ? La majorité des entreprises de notre échantillon considèrent que les connaissances de la première langue

sont insuffisantes. Ce qui est surprenant, c'est qu'elles ne sont pas satisfaites des connaissances des jeunes issus de la filière inférieure ni de celles des jeunes de la filière pré-gymnasiale (filière aux exigences les plus élevées). Leurs connaissances en mathématiques sont aussi jugées insuffisantes par la majorité des personnes ayant répondu à l'enquête : des chefs d'entreprise, des maîtres d'apprentissage et des responsables du personnel. Elles sont néanmoins majoritairement satisfaites des compétences des jeunes de la filière pré-gymnasiale.

Les entreprises helvétiques identifient aussi un potentiel d'amélioration du côté des compétences non cognitives comme la motivation et la discipline. Elles considèrent certes que les jeunes ayant achevé leur scolarité obligatoire sont corrects et flexibles, mais elles ne sont généralement pas satisfaites sur le plan de la discipline, de la motivation, de la responsabilité et de la fiabilité. L'époque dans laquelle nous vivons y est certainement pour beaucoup, il ne serait pas juste d'incriminer uniquement l'école obligatoire.

Les résultats de l'enquête interpellent. Notre objectif n'est pas de malmener l'école obligatoire ou la politique en matière de formation. Au contraire, nous pensons que l'école obligatoire est toujours de bonne qualité en comparaison internationale.

Permettez-moi maintenant de dépeindre le contexte dans lequel se déroule le débat national sur la formation. Il est juste et important que HarMoS et le projet « Lehrplan21 » commencent par définir les compétences de base dans la première langue, les mathématiques, les sciences naturelles et les langues. Nous saluons cette mesure et sommes convaincus que le caractère désormais contraignant du mandat confié à l'école entraînera une amélioration de la qualité. Au vu de ce qui précède, il est clair qu'il ne faut pas faire de compromis sur les compétences en mathématiques et dans la première langue. Les standards de base doivent être ambitieux, il faut éviter un nivellement vers le bas.

Les résultats de l'enquête menée auprès des entreprises montrent clairement que les compétences sont souvent jugées lacunaires non seulement pour la filière inférieure, mais aussi pour les filières supérieures. Nous avons donc également besoin d'informations sur le niveau de connaissances de tous les jeunes. Il ne suffit pas d'examiner l'atteinte d'objectifs minimaux, comme cela était prévu initialement. Seules des informations sur le niveau spécifique des compétences permettront de répondre à certaines questions importantes. Quelles compétences la majorité des jeunes acquièrent-ils ? Quel est le niveau des jeunes figurant dans le tiers supérieur ? Les différences entre les cantons sont-elles importantes ?

Ce n'est qu'une fois que nous serons en mesure de répondre à ces questions qu'il sera possible d'améliorer l'école obligatoire de manière ciblée. Ainsi, au lieu de tâtonner dans le noir avec des débats très idéologiques et émotionnels, l'amélioration des compétences sera au centre des discussions. Alors les réformes pourront être justifiées de manière convaincante et leurs résultats pourront être contrôlés. En effet, les réformes ne doivent pas seulement tendre à une optimisation de la qualité, elles doivent l'optimiser dans les faits.

C'est la raison pour laquelle Economiesuisse demande un moniteur qui ne se contente pas d'analyser les compétences de base des jeunes. Les tests doivent être conçus de manière à mesurer tous les niveaux de compétence. Nous pourrions tirer les bonnes conclusions à condition d'analyser le résultat des réformes. Jusqu'à présent, il n'y a pas de véritable concurrence entre les cantons sur ce plan. Néanmoins, la comparabilité accrue des prestations incitera les cantons à améliorer leurs écoles, notamment sur le plan de la qualité. Cette concurrence conduit à une amélioration de la qualité, dans l'intérêt de tous. L'école deviendra ainsi un système apprenant.

Conférence de presse
École obligatoire : les exigences et les attentes
Mardi, 22 juin 2010

Seul le discours prononcé fait foi

Le dialogue entre l'école et l'économie doit être renforcé

Claudine Amstein, directrice Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie

Mesdames et Messieurs,

Après les explications de Pascal Gentinetta et de Rudolf Minsch, c'est à mon tour de prendre la parole. Je suis ravie de cette opportunité et m'adresse à vous en tant que directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie. Des choses importantes ont déjà été dites sur les attentes de l'économie à l'égard de l'école obligatoire. J'aimerais maintenant aborder un point important à mes yeux : la culture du débat et de la décision lors des réformes, mais aussi lors de la clarification des compétences que les jeunes doivent avoir acquises à 16 ans.

La formation, et en particulier l'école obligatoire, est un domaine qui intéresse la société dans son ensemble. Elle nous concerne tous. Chacun peut participer à la discussion et chacun a un avis. On pourrait comparer la politique en matière de formation au football : chacun a un avis tranché sur la composition de l'équipe et la stratégie à suivre. Chacun est allé à l'école obligatoire – au moins – et peut donc donner un avis fondé sur son expérience personnelle. Chacun peut ainsi se considérer comme un expert. Les points de vue sont souvent tranchés sans tenir compte que l'école a évolué et que le contexte social et économique a changé. Il serait faux de penser que l'école doit ressembler à celle que nous avons suivie. La nécessité d'un débat au sein de la population est d'autant plus grande. Plusieurs groupes de personnes sont directement concernés par toutes les réformes ayant trait à l'école obligatoire : au-delà des responsables en matière de formation de l'État, ce sont les enseignants et les parents, mais aussi l'économie et les entreprises suisses. Tout le monde doit comprendre pourquoi des changements sont nécessaires. Je ne peux que soutenir les déclarations de MM. Gentinetta et Minsch. Les réformes du système actuel et les changements prévus doivent être mieux communiqués et justifiés. L'école obligatoire ne doit pas être le terrain de jeu de visions idéologiques. Afin de parvenir à une assise solide, il est essentiel d'impliquer les groupes importants concernés, comme ceux des parents et des enseignants ainsi que celui de l'économie. Ensuite, il convient d'examiner avec rigueur les objectifs atteints. Cela suppose de ne pas entreprendre un trop grand nombre de projets simultanément.

École obligatoire : les exigences et les attentes

Il est important que les milieux scolaires comprennent également les changements intervenus dans le monde du travail et les besoins de ce dernier. L'école ne forme pas directement pour l'économie. Il n'y a toutefois pas de frontière étanche entre ces deux mondes. A la sortie de l'école, les entreprises sont souvent sollicitées pour trouver des solutions aux jeunes qui doivent se former ou faire des stages. L'instauration de passerelles de discussions et de compréhension mutuelles ne peut qu'être favorable aux jeunes et à leur future formation, comme à l'économie.

Personnellement, j'ai l'impression que la CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique) multiplie les efforts pour prendre contact avec le plus grand nombre possible de milieux impliqués lors de réformes et de changements et qu'ils tiennent davantage compte de leurs points de vue. Cela était juste pour l'élaboration des standards en matière de formation et cela le sera également pour les prochaines étapes de HarmoS. Je parle au nom de l'économie vaudoise – et aussi d'économiesuisse – quand je dis que nous nous efforçons de collaborer de manière constructive et soutenue à l'organisation et à l'adaptation des écoles obligatoires cantonales. Il y a donc un grand effort encore à faire par manque de connaissance réciproque. Cela implique entre autres de décider du caractère contraignant des contenus, malgré la résistance des milieux politiques.

À l'instar d'économiesuisse, la Chambre vaudoise du commerce appelle de ses vœux le développement de la culture du dialogue entre les différents groupes d'intérêt dans le domaine de l'école obligatoire. Nous sommes disposés à rechercher des solutions pour résoudre les défis qui se présentent dans le domaine de la formation en collaboration avec d'autres personnes ou organisations.

Conférence de presse
École obligatoire : les exigences et les attentes
Mardi 22 juin 2010

Seul le discours prononcé fait foi.

La comparabilité et la transparence entre les cantons est nécessaire

Adrian Haas, directeur de l'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne

Mesdames, Messieurs,

L'objet de cette conférence de presse est d'esquisser les exigences de l'économie envers l'école obligatoire. Il me revient de présenter des réflexions sur la comparabilité des prestations en matière de formation du point de vue du canton de Berne.

Au printemps 2006, le peuple suisse a accepté à plus de 86 % la révision des articles constitutionnels sur la formation. « Mon » canton, le canton de Berne, a même accepté avec 93 % de oui. Les articles révisés obligent les cantons à coordonner le système scolaire dans le domaine de l'école obligatoire. L'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire, le concordat HarmoS, met en œuvre cet objectif. À l'heure actuelle, douze cantons, qui représentent 67 % de la population de notre pays, l'ont adopté. C'est le cas du canton de Berne. Sept cantons ont refusé d'y adhérer. Et sept doivent encore se prononcer.

Le concordat HarmoS est la base légale pour l'élaboration et l'application, par la CDIP, de standards de formation nationaux pour l'école obligatoire. Un canton qui a ratifié le concordat HarmoS s'engage à satisfaire ces standards dans ses écoles. La CDIP examinera, via un moniteur, la satisfaction des standards au niveau national, une mesure que nous saluons.

Nos entreprises souhaitent que les écoles obligatoires façonnent des personnes bien formées, capables et socialement compétentes, qui puissent occuper les fonctions les plus diverses. Pour cela, il est nécessaire d'améliorer la qualité de l'école obligatoire, d'harmoniser dans une certaine mesure les plans d'études et d'établir des standards de formation. L'économie réclame depuis des années la comparabilité des prestations scolaires au moyen de standards nationaux. Ou, plus simplement, les maîtres d'apprentissage doivent avoir une meilleure garantie qu'un « cinq » obtenu dans une école correspond à un « cinq » d'une autre école.

Avec 26 systèmes scolaires cantonaux, des prestations identiques sont jugées différemment d'un canton à l'autre, ou même d'une région à l'autre. Cela induit des erreurs de sélection lors du passage à l'école suivante et lors du choix des apprentis dans les entreprises. Cette situation est discutable du point de vue de l'égalité des chances et de l'utilisation des talents. Le rapprochement des objectifs de formation via l'instauration de niveaux de compétence contraignants pouvant être contrôlés, c'est-à-dire des standards de formation, permet de réduire fortement les différences d'évaluation injustifiées et leurs conséquences négatives.

À la demande de la CDIP, quatre groupes scientifiques ont développé, entre 2005 et 2008, des standards de formation pour la première langue, les langues étrangères, les mathématiques et les sciences naturelles. Ceux-ci décrivent des compétences minimales que les écoliers doivent avoir acquises à la fin de la 4^e année, de la 8^e et de la 11^e (les deux années de jardin d'enfant obligatoire étant également comptées). Autrement dit, chaque standard décrit concrètement, en une à cinq phrases, ce que chaque écolier doit absolument savoir et être capable de faire à un moment précis de son parcours dans un domaine particulier de la matière concernée.

Comme M. Rudolf Minsch, je pense qu'un moniteur doit examiner davantage que ces objectifs minimaux. Il est certainement important d'examiner les compétences de base. Cependant, il est aussi essentiel de déterminer quelles compétences les élèves moyens, bons et très bons acquièrent et comment on les distingue. Le moniteur doit encore pouvoir renseigner de manière détaillée sur la question de savoir si les écoles obligatoires bernoises donnent une formation suffisante aux « meilleurs » enfants. Notre pays vit dans une large mesure de l'innovation et des qualifications élevées. Il serait irresponsable de ne pas focaliser l'école obligatoire sur cela.

En tant que directeur de l'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne, j'aimerais aussi connaître la qualité des écoles bernoises par rapport à celles d'autres cantons. De nombreux projets et projets de réforme sont en cours dans mon canton. En ce qui concerne l'école obligatoire, nous avons des projets portant sur le niveau primaire, l'enseignement des langues étrangères ou le travail social scolaire. Qu'amèneront-ils ? Comment le canton de Berne se positionne-t-il par rapport aux autres cantons ? La réponse à ces questions revêt une grande importance pour les entreprises et la place économique bernoises. En lien avec PISA déjà, le canton de Berne n'a pas eu peur de réaliser une analyse cantonale. Ainsi, nous avons été en mesure de comparer nos prestations aux résultats pour l'ensemble de la Suisse. À mes yeux, HarmoS et le moniteur sont une occasion remarquable d'améliorer nos connaissances pour mettre en place une école obligatoire performante.

Le 25 janvier 2010, la CDIP a soumis en consultation les propositions relatives aux standards de formation nationaux. Les Départements cantonaux de l'instruction publique, les milieux scolaires concernés ainsi que les organisations économiques peuvent prendre position par écrit d'ici au 31 juillet.

Aux yeux d'économiesuisse et de l'organisation que je représente, les standards proposés sont importants. Ils correspondent aux exigences actuelles envers l'école obligatoire. Il est également primordial que le moniteur examine de manière exhaustive et détaillée les compétences – ou les niveaux de compétence – de tous les jeunes. Nous devons être en mesure de mieux comparer les cantons. Nous devons savoir où se situent les compétences des écoliers bernois par rapport aux autres cantons : quel est le niveau de nos « bons éléments » et celui des « meilleurs ».

Conférence de presse
École obligatoire : les exigences et les attentes
Mardi 22 juin 2010

Seul le discours prononcé fait foi.

Sciences naturelles et techniques, des matières essentielles pour l'économie

Marco Ettisberger, secrétaire de la Handelskammer und Arbeitgeberverband Graubünden

Mesdames, Messieurs,

Des aspects importants de l'école obligatoire, essentiels aux yeux de l'économie, ont déjà été abordés. Pour ma part, je saisis cette occasion d'évoquer (une nouvelle fois) une question fondamentale : celle de la pénurie d'ingénieurs dans les domaines des sciences naturelles, des mathématiques et de la technique. Les entreprises suisses se plaignent depuis des années du manque d'intérêt des jeunes pour les matières scientifiques et techniques. En conséquence, nous manquons d'ingénieurs, de techniciens, mais aussi de chercheurs. En tant que secrétaire de la Handelskammer und des Arbeitgeberverbands Graubünden, je poursuivrai sur cette thématique.

Les personnes innovantes et créatives sont particulièrement demandées dans les cantons de montagne, comme les Grisons, caractérisés par une topographie difficile. Afin que des innovations puissent voir le jour, il faut cependant des ingénieurs et des techniciens qualifiés. Or le nombre de diplômés dans les filières scientifiques stagne depuis des années. Cette situation est partiellement corrigée grâce aux étudiants et aux travailleurs étrangers. Ils sont nombreux à être venus en Suisse au cours de ces dernières années, car notre pays propose de bonnes conditions de travail et de vie en comparaison européenne. Cependant, nous devons aussi faire en sorte que les jeunes suisses s'intéressent davantage aux métiers techniques et ainsi éviter d'abandonner ces domaines à des cerveaux étrangers.

Il est encore bien vu, en société, de se vanter de n'avoir jamais été bon en mathématiques et de ne rien y comprendre. Cela doit changer, car ces déclarations à l'emporte-pièce influencent aussi l'attitude des enfants. Je suis convaincu que l'attitude des personnes servant de modèle aux enfants joue un rôle crucial dans leur choix d'une orientation professionnelle. En l'occurrence, il apparaît que les techniques et les sciences naturelles ont encore un faible ancrage dans notre société.

En règle générale, l'intérêt pour ces branches qui portent sur les sciences dures se forme tôt. Les jeunes de 18 à 20 ans savent relativement précisément dans quels domaines ils souhaitent se

spécialiser. Il faut donc commencer plus tôt à susciter l'intérêt et la curiosité pour les mathématiques, les sciences naturelles ou les métiers d'ingénieur ; autrement dit, il faut commencer dès l'école primaire et le niveau secondaire I. Un enseignant qui est lui-même intéressé par ces matières transmettra son enthousiasme aux écoliers. En d'autres termes, si nous souhaitons que nos enfants apprécient les branches techniques, la biologie ou les mathématiques, cela suppose que les enseignants des niveaux primaire et secondaire aient du plaisir à les enseigner.

Les sciences naturelles et les matières techniques sont, à côté des branches principales mentionnées par M. Rudolf Minsch, des matières clés qui doivent être revalorisées dans les plans d'études. Les enseignants doivent disposer des outils pédagogiques nécessaires aussi dans ce domaine. Le jeu favorise aussi l'émergence de l'enthousiasme. Aussi faut-il proposer aux enfants des expériences, des observations dans la nature ou des exercices pratiques afin qu'ils aient du plaisir. Il s'agit également d'éveiller l'intérêt des enfants pour les métiers techniques et scientifiques, les expériences, l'observation et la possibilité de produire un « résultat » concret susceptible d'être exploité.

Toutefois, il ne sera pas moins important de transmettre davantage aux enfants des valeurs telles que la volonté de performance, la discipline et l'endurance.

Pour l'économie, la promotion de ces valeurs ainsi que celle des formations en sciences naturelles et techniques jouent déjà un rôle décisif au stade de la scolarité obligatoire si nous voulons que la Suisse continue d'innover et qu'elle reste à la pointe à l'avenir.

Pressekonferenz vom 22.06.2010

Volksschule: Konzentration auf das Wesentliche

Referenten

- ▶ **Pascal Gentinetta, Vorsitzender der Geschäftsleitung economiesuisse**
„Volksschule: Das Fundament muss stimmen“
- ▶ **Rudolf Minsch, Chefökonom economiesuisse**
„Fokus auf das Wesentliche“
- ▶ **Claudine Amstein, directrice Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie**
„Le dialogue entre l'école et l'économie doit être renforcé“
- ▶ **Adrian Haas, Direktor Handels- und Industrieverein des Kantons Bern**
„Vergleichbarkeit und Transparenz zwischen den Kantonen notwendig“
- ▶ **Marco Ettisberger, Sekretär Handelskammer und Arbeitgeberverband Graubünden**
„Naturwissenschaften und Technik für Wirtschaft zentral“

Pressekonferenz vom 22.06.2010

Volksschule: Das Fundament muss stimmen



Pascal Gentinetta,
Vorsitzender der Geschäftsleitung economisesuisse

Das Fundament muss stimmen

- ▶ Basis für das erfolgreiche duale Bildungssystem
- ▶ Exzellente Leistung erwartet angesichts der Spitzenstellung bei den finanziellen Mitteln
- ▶ economiesuisse klar für HarmoS
- ▶ Grössere Transparenz und bessere Vergleichbarkeit = besser funktionierender föderalistischer Wettbewerb
- ▶ Basisstandards sind regelmässig im Rahmen eines schweizerischen Bildungsmonitorings zu überprüfen

„Ein „Best practice-Ansatz“ in der Bildung, bei dem Kantone voneinander lernen können, ist zu begrüessen“

Pressekonferenz vom 22.06.2010

Fokus auf das Wesentliche



Rudolf Minsch,
Chefökonom economisesuisse

Mängel bei Kernkompetenzen

- ▶ Umfrage economiesuisse bei Schweizer Unternehmen: Welche Kompetenzen sind für die Wirtschaft zentral?
- ▶ Erstsprache und Mathematik sowie Nicht-kognitive Kompetenzen entscheidend
- ▶ Kernkompetenzen vielfach ungenügend beurteilt
- ▶ Bildungsmonitoring muss detailliert die Kompetenzverteilung der Jugendlichen überprüfen. Ziel: Erkenntniswettbewerb

„Nur Informationen über das spezifische Niveau der Kompetenzen können wichtige Fragen klären“

Alle wollen etwas von der Volksschule

Ausschnitt geforderter Themen, die die Volksschule behandeln soll, und Kompetenzen, die sich die Jugendlichen aneignen müssen:

Zusätzlich geforderte Kompetenzen

- Kenntnis der Wechselwirkungen
- Visionenorientierung
- Nachhaltige Entwicklung
- Anerkennung versch. Rollen
- Empathie und Solidarität
- Generationenfragen
- Sexuelle Orientierung
- Soziolinguistische Kompetenzen
- etc.

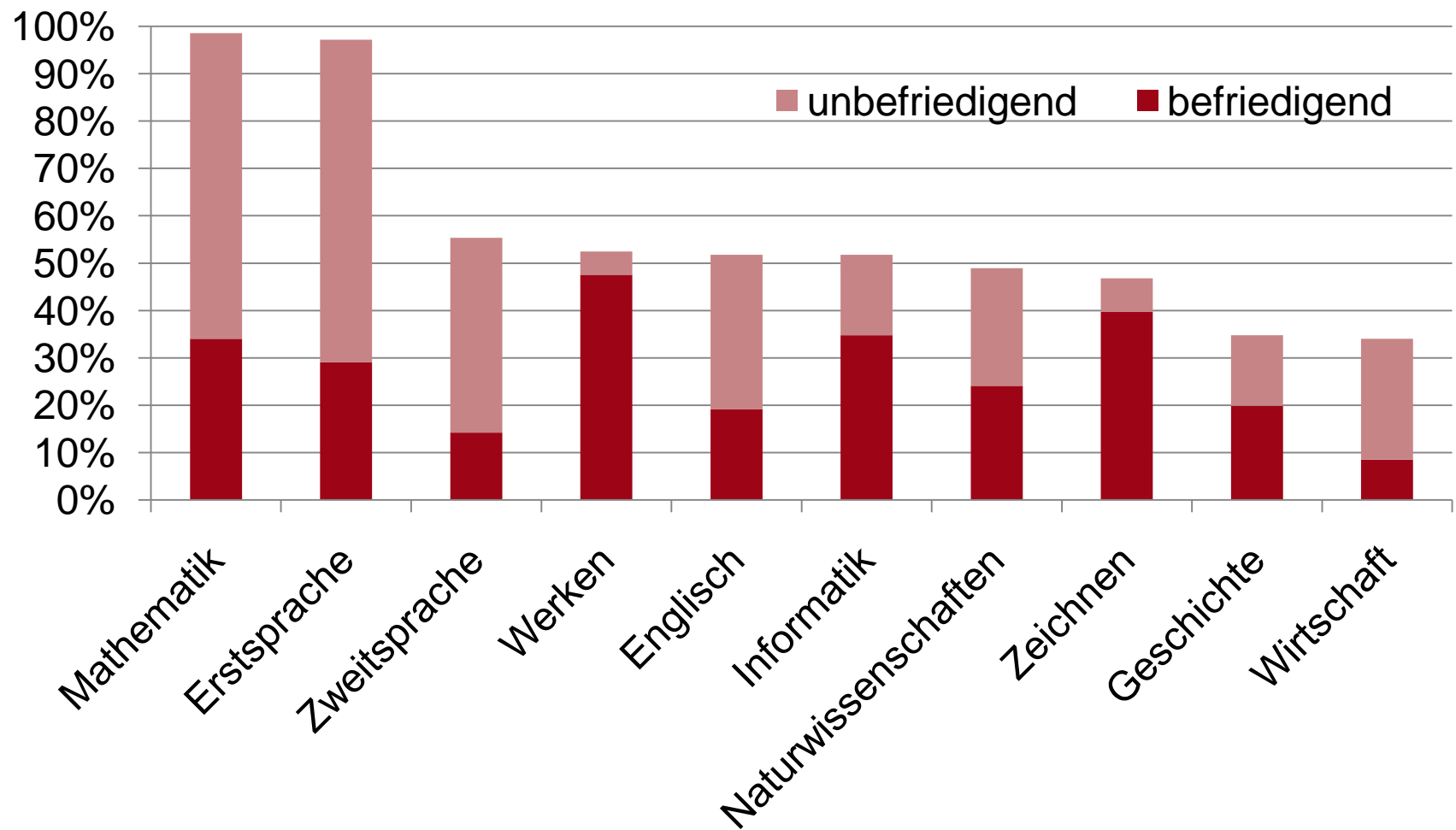
Zusätzlich geforderte Themen

- Ästhetische Bildung
- Menschenrechtsbildung
- Umweltbildung
- Umgang mit Andersartigkeit
- Friedensförderung
- Interkulturalität
- Globales Lernen
- Integration
- etc.

Quelle: Auswertung der Antworten zum Lehrplan 21

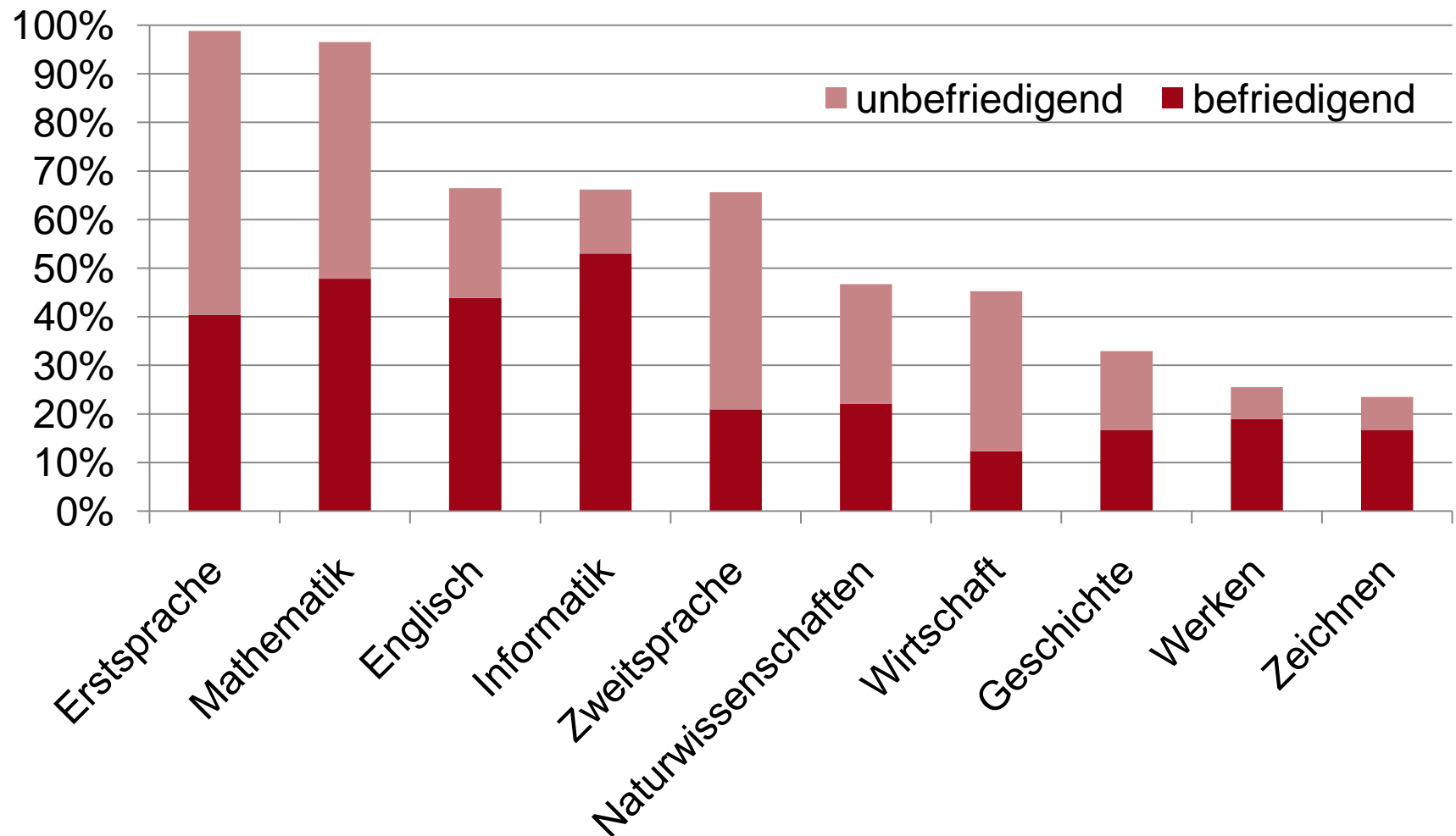
Fachkompetenzen: Tiefere Stufe

Anzahl Antworten in Prozent



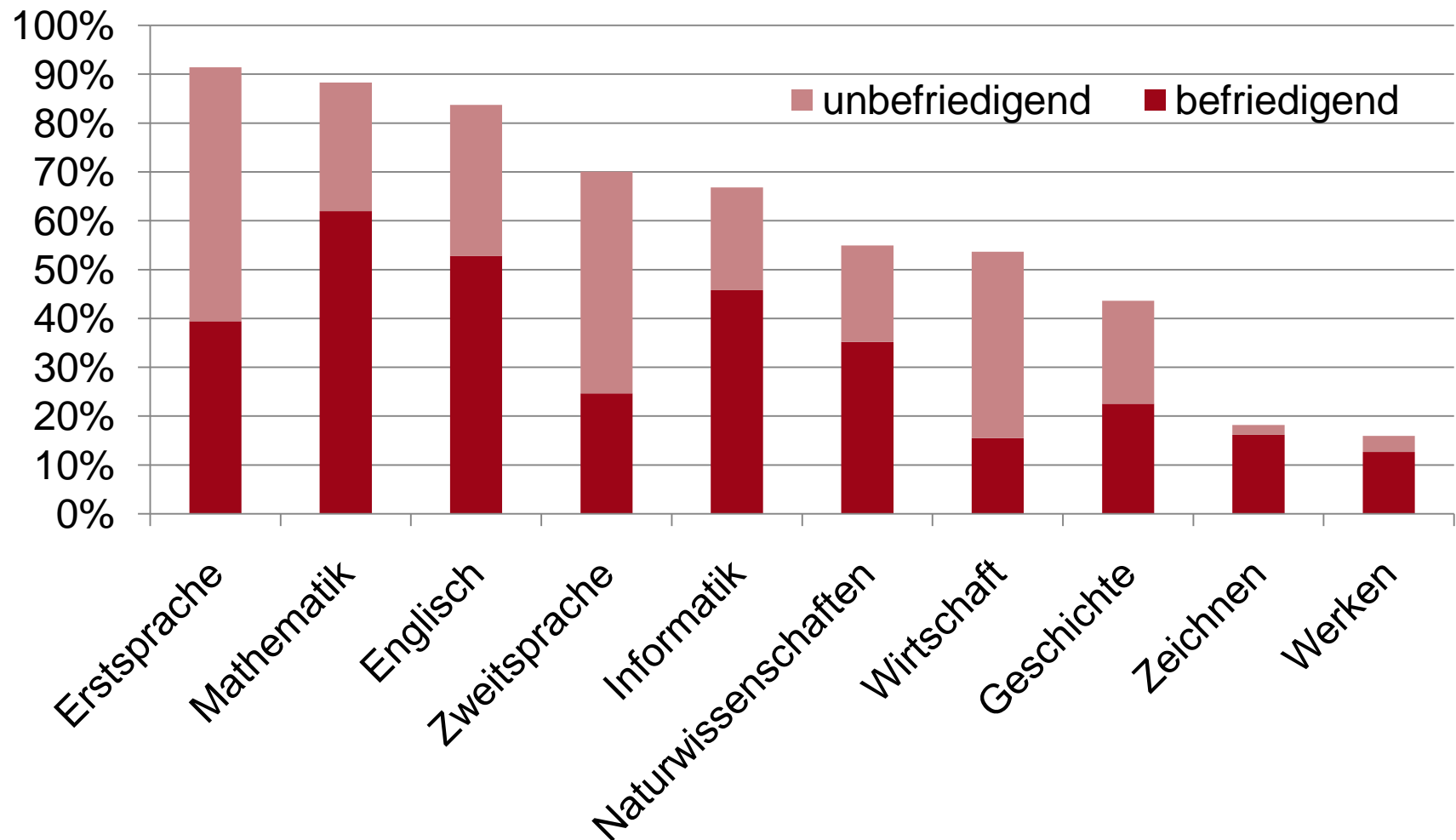
Fachkompetenzen: Mittlere Stufe

Anzahl Antworten in Prozent



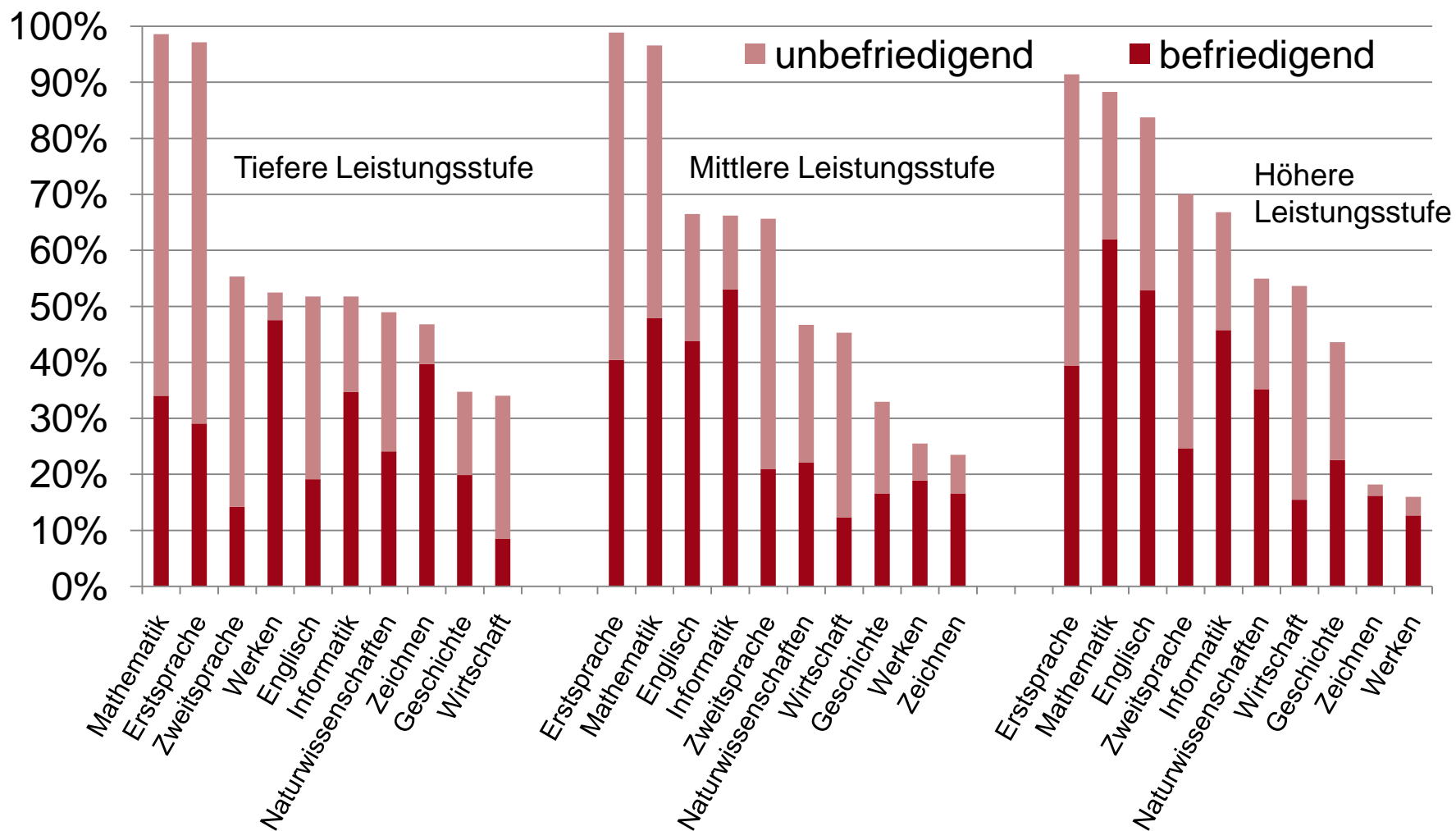
Fachkompetenzen: Höhere Stufe

Anzahl Antworten in Prozent



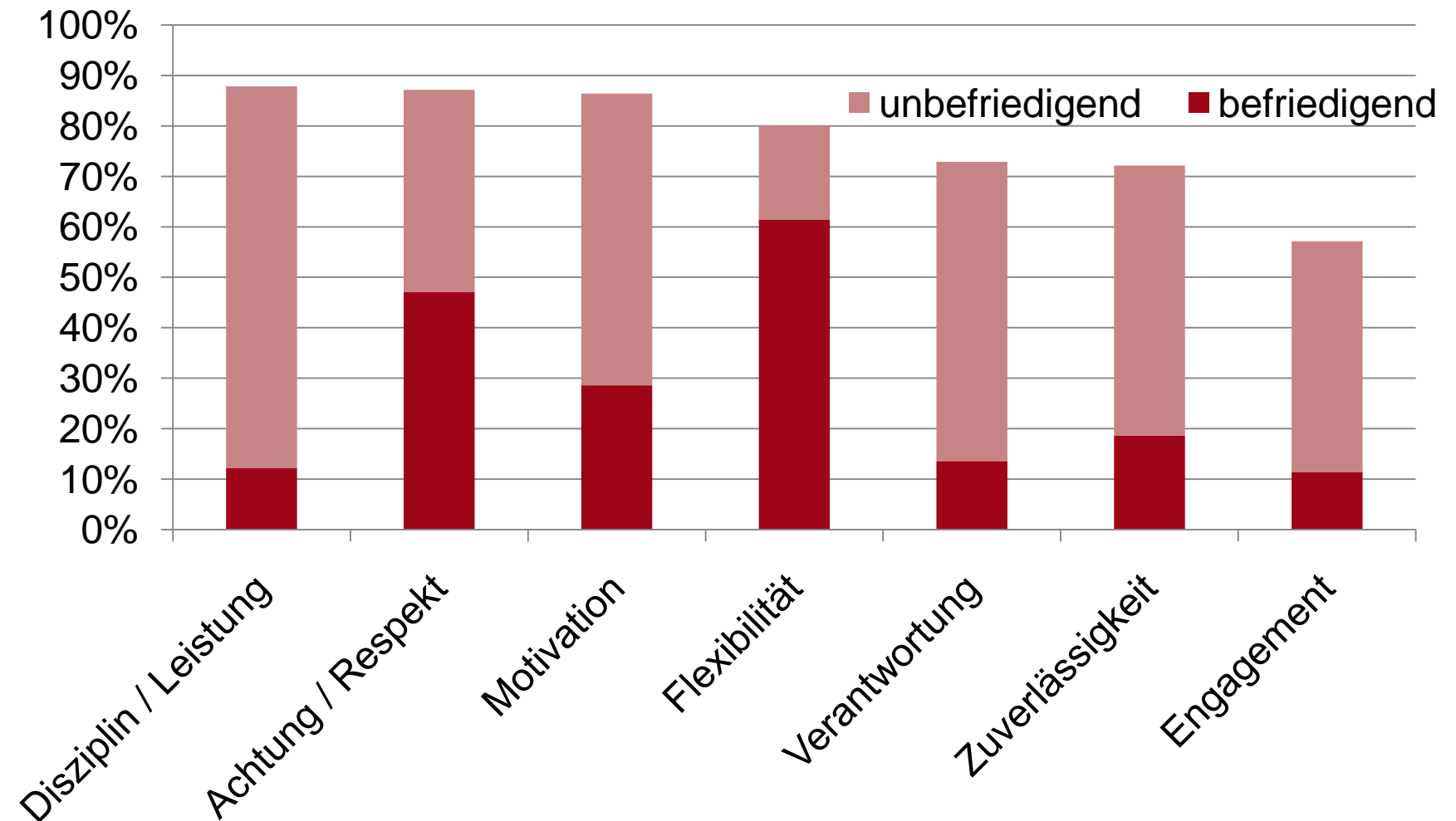
Fachkompetenzen: Alle Stufen

Anzahl Antworten in Prozent



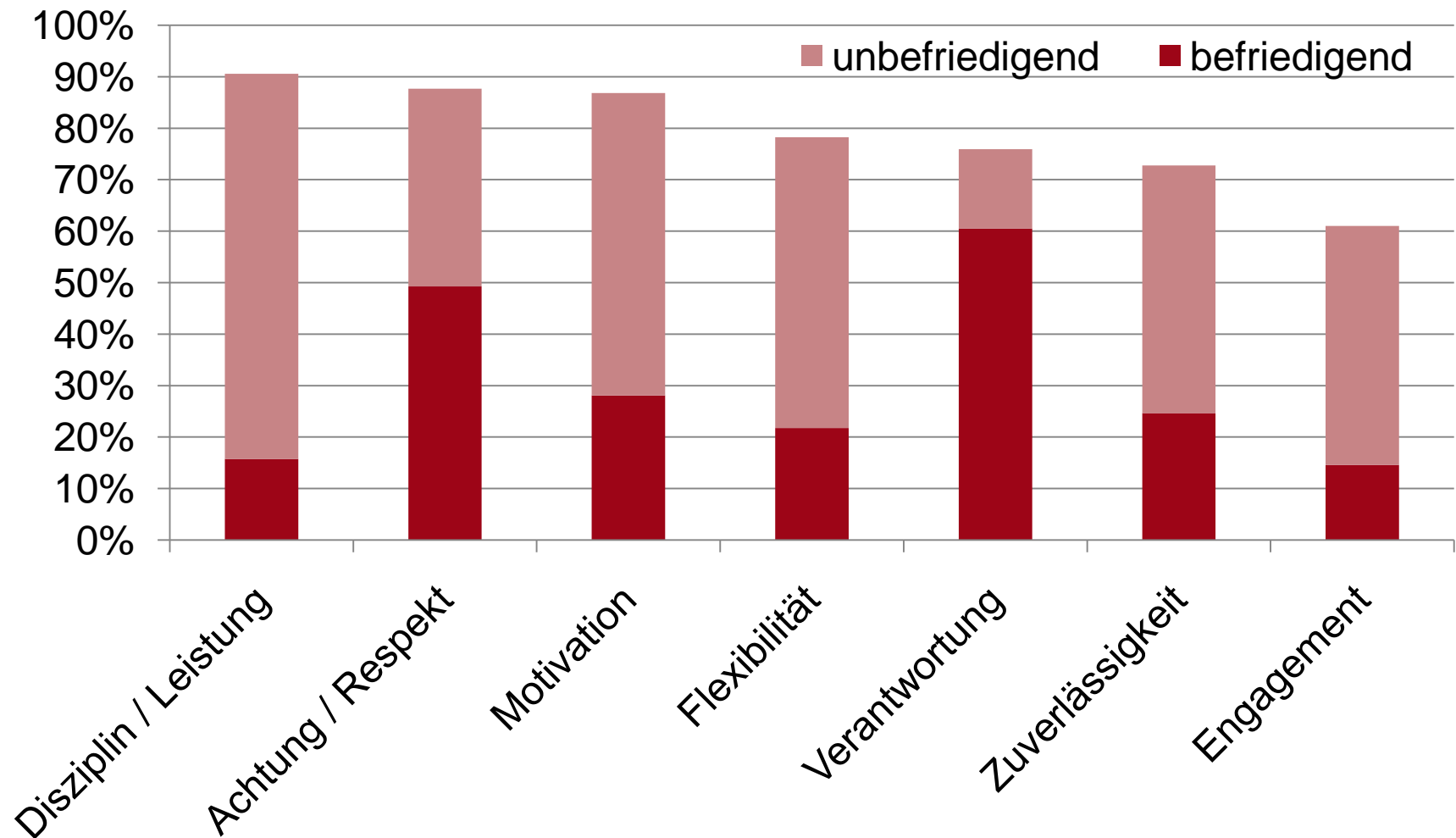
Nicht-kognitive Kompetenzen Tiefere Stufe

Anzahl Antworten in Prozent



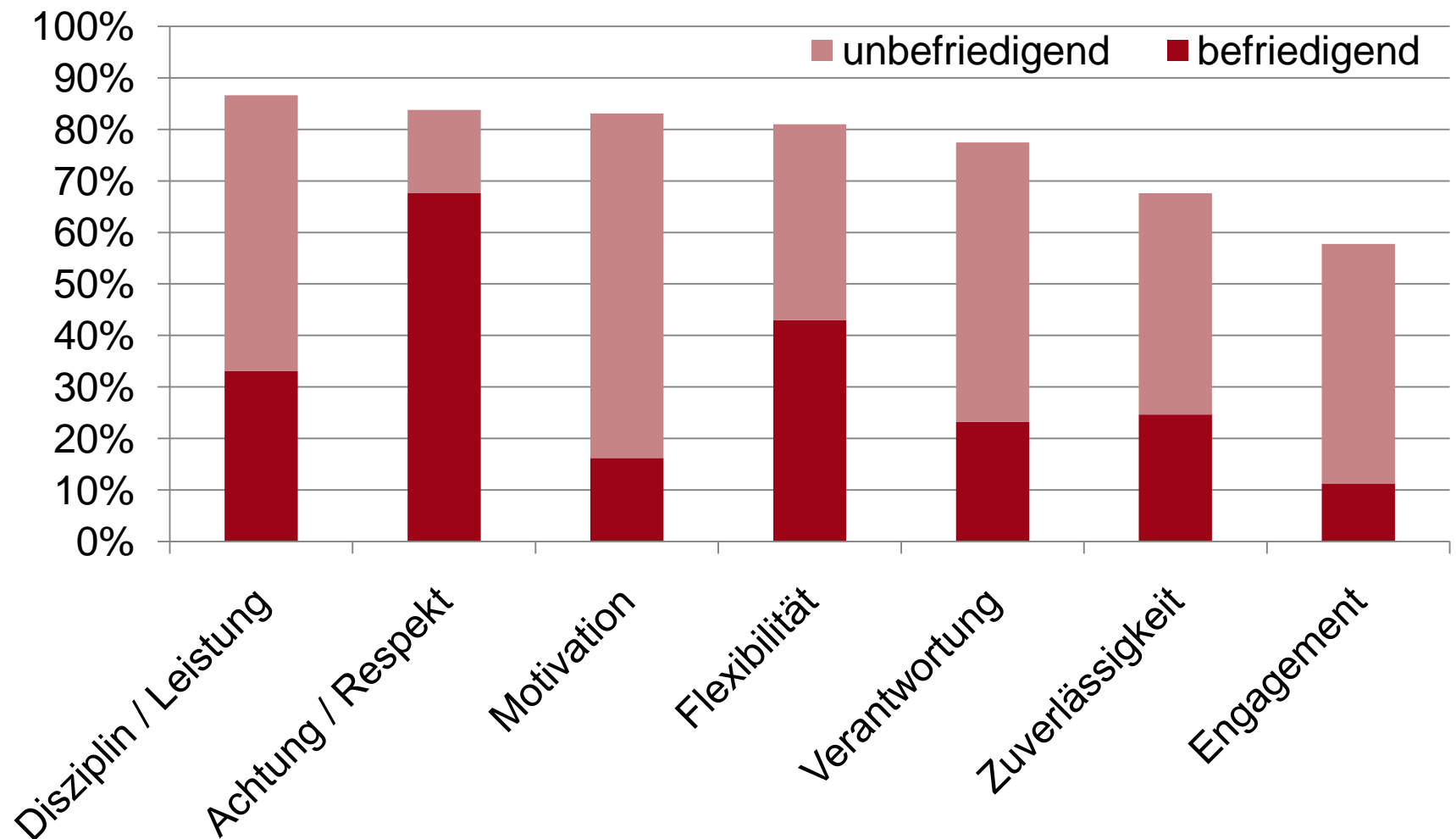
Nicht-kognitive Kompetenzen Mittlere Stufe

Anzahl Antworten in Prozent



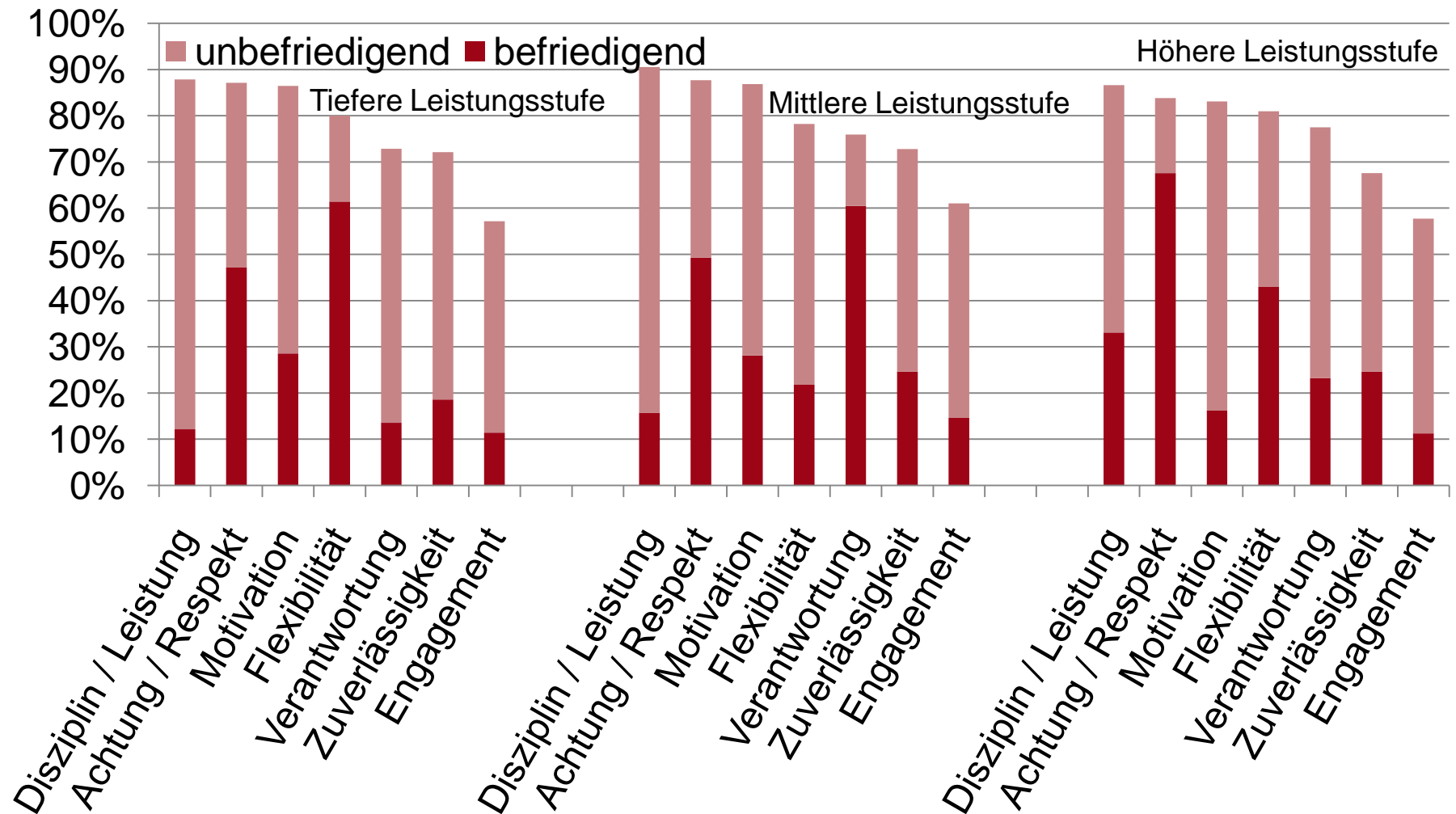
Nicht-kognitive Kompetenzen Höhere Stufe

Anzahl Antworten in Prozent



Nicht-kognitive Kompetenzen: Alle Stufen

Anzahl Antworten in Prozent



Pressekonferenz vom 22.06.2010

Le dialogue entre l'école et l'économie doit être renforcé

Claudine Amstein

Directrice Chambre vaudoise du commerce et de
l'industrie

Die Wirtschaft ist bereit zum Dialog

- ▶ Trotz einer guten Volksschule sind die Herausforderungen heute gross
- ▶ Erhöhte Anstrengungen in der Kommunikation und in der Diskussion sind wichtig

„Ich begrüsse die zunehmende Gesprächskultur zwischen den einzelnen Stakeholder der Volksschule. Sie ist für uns alle bedeutend. Es ist wichtig, dass sich der Dialog weiter intensiviert.“



**HANDELS- UND INDUSTRIEVEREIN
DES KANTONS BERN
UNION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
DU CANTON DE BERNE**



Pressekonferenz vom 22.06.2010

Vergleichbarkeit und Transparenz zwischen den Kantonen notwendig

Adrian Haas

Direktor Handels- und Industrieverein des Kantons

Bern

Vergleichbarkeit für die Kantone entscheidend

- ▶ Nicht nur aus nationaler Warte, auch aus kantonaler Sicht ist das Bildungsmonitoring von grosser Bedeutung
- ▶ Auch die Kantone müssten sich besser vergleichen können

„Wir müssen wissen, wie gross die Kompetenzen der Berner Jugendlichen im interkantonalen Vergleich sind; wie gut sind unsere „Guten“, wie gut sind die „Besten“ im Vergleich“



Handelskammer und
Arbeitgeberverband
Graubünden



Pressekonferenz vom 22.06.2010

Naturwissenschaften und Technik für Wirtschaft zentral

Marco Ettisberger

Sekretär Handelskammer und Arbeitgeberverband
Graubünden

Grundlagenfächer fördern

- ▶ Erstsprache und Mathematik sind auch für andere Fächer als Grundlage wichtig
- ▶ Volksschule muss das Interesse an technischen und naturwissenschaftlichen Fächern wecken

„Naturwissenschaften und Technik sind für das Innovationsland Schweiz entscheidend“

Pressekonferenz vom 22.06.2010

Fazit

Fokus auf das Wesentliche

- ▶ Forderungen an die obligatorische Schule sind gestiegen.
Auftragsklärung notwendig.
- ▶ Umfrage economiesuisse: Erstsprache und Mathematik entscheidend: **Fokus auf Kernfächer und nicht-kognitive Kompetenzen.**
- ▶ Nationales **Bildungsmonitoring muss** die Kompetenzen **umfassend testen.**
- ▶ **Interesse an Naturwissenschaften und Technik** muss früh geweckt werden.
- ▶ **Bildungsdialog** intensivieren.

École obligatoire : se concentrer sur l'essentiel

dossier politique

22 juin 2010

Numéro 10

Les défis de l'enseignement obligatoire.

Les exigences adressées par la société à l'école obligatoire sont telles que celle-ci peut difficilement répondre à toutes. Un sondage effectué par economiesuisse en collaboration avec quelques chambres de commerce et d'industrie auprès d'entreprises suisses montre que les deux branches considérées comme essentielles par la plupart des entreprises sont la première langue et les mathématiques. Les compétences acquises dans d'autres branches suivent à une certaine distance. Les sciences naturelles, l'anglais ou une deuxième langue, branches également décisives, revêtent une importance corrélée avec le niveau des différentes filières. L'estimation par les entreprises du niveau des jeunes ayant achevé leur scolarité suscite des questions critiques. La majorité d'entre elles jugent que les compétences acquises dans la première langue et en mathématiques sont à améliorer. Par ailleurs, des compétences non cognitives telles que « la discipline » ou « la motivation » occupent une place essentielle au regard des entreprises suisses. Elles aussi doivent s'améliorer.

Position d'economiesuisse

- ▶ La qualité de l'enseignement obligatoire, même s'il présente certaines lacunes, constitue toujours un gros avantage comparatif pour l'économie suisse.
- ▶ Face aux grandes exigences de la société, l'enseignement obligatoire ne doit pas se disperser, mais se fixer des priorités.
- ▶ La première langue et les mathématiques jouent un rôle primordial. Aussi faut-il éviter un nivellement vers le bas pour ces branches. Au contraire, il faut fixer les objectifs à atteindre au niveau des résultats acquis dans les meilleurs cantons.
- ▶ Pour une bonne partie des jeunes, l'acquisition de ces compétences est un jeu. L'école publique obligatoire se doit aussi d'offrir à ces enfants une formation optimale. Des compétences élevées en sciences naturelles, dans une deuxième langue et en anglais deviennent de plus en plus importantes en Suisse dans les secteurs d'activités à forte valeur ajoutée.

Exigences croissantes à l'égard de l'enseignement obligatoire

► L'enseignement obligatoire devient de plus en plus un thème national

L'école obligatoire¹ prend aujourd'hui sa place dans les débats politiques. Ce domaine, longtemps laissé de côté, focalise aujourd'hui de plus en plus l'attention des partis politiques et des groupes d'intérêts qui ont fait de la formation et de la scolarité obligatoire en particulier l'un de leurs chevaux de bataille. Ce débat qui se profile sur le devant de la scène fait ressortir deux particularités. Premièrement, la discussion sur l'école obligatoire, naguère cantonale, devient un enjeu national. Deuxièmement, les conceptions d'organisation de l'école primaire et de l'école secondaire sont très antagonistes et controversées.

► La diversification des modèles familiaux et des formes de vie a hétérogénéisé les exigences adressées à l'école obligatoire

Cette évolution n'a rien d'étonnant. D'une part, HarmoS a hissé l'école obligatoire au niveau national². D'autre part, avec l'individualisation croissante, les idées à l'égard de la famille et de l'éducation se sont fortement hétérogénéisées. La diversification de plus en plus marquée des formes familiales a élargi d'autant la palette des attentes manifestées envers l'école et la multiplicité des avis à son sujet.

► Les objectifs de l'école obligatoire concernent pratiquement tous les domaines du développement de l'enfant

Ensuite, les objectifs de l'école obligatoire comportent un certain potentiel conflictuel. Premièrement, ils ne sont souvent pas exactement définis et donc difficilement réalisables et mesurables³. Deuxièmement, le catalogue des exigences est très vaste. Les objectifs prioritaires du Concordat d'HarmoS⁴, à savoir l'acquisition de connaissances et de compétences et celle de la formation de base qui permet d'accéder aux filières de formation professionnelle ou de formation générale, sont complétés par toute une série d'autres exigences : les jeunes doivent apprendre à développer une personnalité autonome, acquérir des compétences sociales, le sens des responsabilités vis-à-vis d'autrui et de l'environnement et développer l'identité culturelle qui leur permettra de trouver leur place dans la vie sociale et professionnelle. Enfin, l'école obligatoire doit favoriser un apprentissage continu.

► Tous les jeunes doivent atteindre ces buts, mais les différences de compétences sont énormes

Naturellement, ces objectifs généraux sont définis pour tous les enfants. Mais dès l'entrée à l'école, les différences de capacités sont énormes⁵. Une grande partie des jeunes arrive aujourd'hui facilement à satisfaire à ces exigences. Mais une part non négligeable d'entre eux a beaucoup de peine dès le départ à atteindre ne serait-ce que des objectifs minimaux. La plupart du temps, ces déficits de compétences demeurent importants durant toute la scolarité ; et ces jeunes quittent l'école à l'âge de seize ans sans avoir acquis dans les branches importantes les compétences de base qui devraient leur permettre de maîtriser vie professionnelle et vie quotidienne.

¹ L'enseignement obligatoire comprend l'école primaire ainsi que le degré secondaire I (soit au total 9 ans de scolarité obligatoire).

² La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) s'est aussi profilée dans ce discours ces dernières années. Mais en tant qu'organe de coordination des 26 cantons, elle revêt depuis toujours un caractère national.

³ Wolter, Stefan (éd.), 2010, Rapport sur l'éducation en Suisse, Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), Aarau.

⁴ Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS), art. 3, 14 juin 2007.

⁵ Heckman, James J., 2006, Skill Formation and the Economics of Investing in Disadvantaged Children, Science (312).

► L'environnement socioculturel ainsi que le niveau de formation des migrants se sont beaucoup hétérogénéisés ces dernières années

Ce problème s'accroît du fait des mouvements migratoires enregistrés en Suisse au cours de ces dernières décennies. Là aussi, le groupe des étrangers s'est hétérogénéisé à double titre. D'une part, l'éventail ethnique et culturel est aujourd'hui beaucoup plus diversifié qu'il y a encore seulement 20 ans. D'autre part, le niveau de formation des migrants est très variable. Les aspects problématiques tiennent surtout aux déficits linguistiques ainsi qu'à un trop faible niveau d'intégration culturelle de nombreux enfants au moment de leur entrée à l'école.

► L'école obligatoire confrontée à de multiples défis

L'école obligatoire est donc confrontée à de multiples défis. D'une part, elle doit conduire à l'excellence des enfants pleins de talents afin qu'ils soient à même de se frayer un chemin dans la concurrence internationale. D'autre part, elle doit permettre aux enfants moins doués d'atteindre les objectifs de base requis dans une perspective professionnelle et sociale.

Les diverses missions de l'école obligatoire

L'école obligatoire doit préparer le mieux possible à la vie sociale et professionnelle des enfants

- dotés des aptitudes et des talents les plus divers
- issus de familles aux formes et exigences de plus en plus variées et
- éduqués avec des valeurs ethniques et culturelles différentes.

Les buts à atteindre

- concernent tous les domaines de leur développement et,
- sont souvent définis de manière inexacte, difficilement mesurables et difficiles à hiérarchiser.

► Le mandat de l'école obligatoire doit être précisé

Le catalogue des objectifs de l'école obligatoire s'efforce de répondre aux principales exigences de la société. En outre, les groupes d'intérêts les plus divers adressent leurs exigences à l'école obligatoire. Le tableau 1 fournit un extrait des compétences et des thèmes requis dans le cadre de la consultation des plans d'études linguistiques régionaux. Si l'on résume l'évaluation publiée des réponses, toutes les compétences et aptitudes possibles sont requises. Par ailleurs, les jeunes doivent se familiariser avec de nombreux thèmes.

► Si l'école obligatoire cherche à satisfaire à toutes les exigences et à atteindre tous les objectifs, elle perd en profondeur et ne remplit plus sa mission essentielle

Le mandat de l'école obligatoire doit être précisé : elle ne peut pas répondre simultanément et de manière complète à toutes les exigences. Mais il serait illusoire de vouloir atteindre les objectifs visés chez tous les jeunes. Pire encore, en cherchant à intégrer le plus grand nombre possible d'exigences et à transmettre le plus de compétences possible, l'école obligatoire courrait le risque de se disperser. Ce faisant, elle ne traiterait pas assez profondément les thèmes. En d'autres termes, l'école obligatoire doit se fixer des priorités.

Tableau 1

► Sélection du catalogue des exigences adressées à l'école obligatoire par les groupes d'intérêts les plus divers. Elles concernent pratiquement tous les domaines de compétences et tous les sujets

Tableau 1 : Sélection des exigences concernant le plan d'études alémanique

Quelques compétences supplémentaires demandées par les groupes d'intérêt les plus divers

- Compréhension des interactions
- Réflexion conceptuelle
- Développement durable
- Identification de rôles
- Empathie et solidarité
- Questions intergénérationnelles
- Éducation sexuelle
- Compétences sociolinguistiques
- etc.

Quelques thèmes supplémentaires demandés par les groupes d'intérêts les plus divers

- Éducation esthétique
- Éducation aux droits de l'homme
- Éducation à l'environnement
- Confrontation à l'altérité
- Promotion de la paix
- Interculturalité
- Apprentissage global
- Intégration
- etc.

Source : Evaluation de la consultation «Grundlagen für den Lehrplan 21», 25 septembre 2009.

Comment les entreprises suisses évaluent-elles les jeunes en fin de scolarité ?

► economiesuisse mène une enquête auprès des entreprises

Pour parvenir à une bonne transmission des compétences, il faut se concentrer davantage sur les objectifs visés. Sur quels aspects faudrait-il véritablement mettre l'accent ? Quelles priorités faut-il établir ? Pour répondre à ces questions, economiesuisse a mené l'automne dernier, en collaboration avec certaines chambres cantonales de commerce et d'industrie, une enquête auprès de nombreuses entreprises suisses. Comment les responsables du personnel, les maîtres d'apprentissage et les chefs d'entreprise jugent-ils les compétences des jeunes ayant achevé leur scolarité ou celles des apprentis au début de leur formation ? Répondent-elles aux exigences de la vie professionnelle⁶ ? 771 entreprises de toutes branches et des tailles les plus diverses ont répondu⁷. Tous les cantons étaient représentés. L'enquête était adressée directement aux personnes responsables de la formation des apprentis. La majorité des réponses est venue des chefs d'entreprises eux-mêmes qui sont le plus souvent responsables de la formation des apprentis. Les autres ont été renvoyées par les personnes en charge des apprentis ainsi que par les responsables du personnel. Un grand nombre de questions portaient sur l'école obligatoire⁸.

⁶ Afin d'atteindre le plus grand nombre possible de chefs d'entreprise et de responsables du personnel et de maîtres d'apprentissage, une enquête a été menée en ligne par l'intermédiaire des chambres de commerce cantonales.

⁷ Sur les questionnaires retournés, 3 ne comportaient aucune réponse. Sur le total des entreprises, près de 17 % comptaient moins de 5 collaborateurs, 18 % entre 5 et 20 collaborateurs, quelque 20 % entre 20 et 50 collaborateurs, 14% environ entre 50 et 100, également 14 % entre 100 et 250, 7 % entre 250 et 500, 3% environ entre 500 et 1000, 5 % entre 1000 et 10 000 et 2 % environ plus de 10 000. Pour ce qui est des branches, 1 % des réponses émanaient de l'agriculture et de la sylviculture, 28 % de l'industrie et du secteur énergétique, 18% environ de la branche de la construction, 18 % du commerce et de l'artisanat, 22 % des instituts de crédit, des assurances et de services rattachés à des entreprises. Enfin, 13 % environ des réponses sont venues de l'administration publique, des secteurs de l'éducation et de l'enseignement et de la branche de la santé. Un cinquième environ des entreprises qui ont répondu n'ont pas d'apprentis elles-mêmes. Elles n'ont pas été prises en considération dans notre enquête. Sur le total de celles qui en engagent, 17 % en forment un, 28 % deux à 5, 13 % entre 5 et 10, quelque 10 % entre 10 et 20, 7 % environ entre 20 et 50. Enfin, 5 % environ forment plus de 50 apprentis.

⁸ Le catalogue s'étendait d'une estimation générale de l'institution de l'école aux forces et aux faiblesses des élèves en fin de scolarité, en passant par les enseignants.

► Ce sont les entreprises formant des apprentis et les maîtres d'apprentissage qui remarquent en premier les forces et les faiblesses de l'école obligatoire

► Même si ce type de sondage revêt un caractère subjectif, il complète bien d'autres mesures de qualité

► Il importe que même les citoyens qui ne sont pas rattachés eux-mêmes à une institution de formation puissent de plus en plus donner leur avis sur l'enseignement obligatoire

Contrairement aux autres appréciations, l'interrogation des maîtres d'apprentissage et des chefs d'entreprise présente deux grands avantages : premièrement, les maîtres d'apprentissage ont le contact direct avec les jeunes qui viennent d'achever leur scolarité. Les forces et faiblesses peuvent donc être directement imputées à l'école obligatoire. Deuxièmement, les maîtres d'apprentissage et les chefs d'entreprise jugent les apprentis en fonction des exigences professionnelles. Ils constituent en quelque sorte l'interface entre l'école et le monde du travail et peuvent se faire une idée assez précise du degré d'adéquation des compétences acquises à l'école.

Au premier abord, cette estimation donnée sur la base d'exigences purement professionnelles peut paraître unilatérale. C'est certainement vrai : de nombreuses aptitudes peu sollicitées sur le plan professionnel sont susceptibles de ne pas être prises en compte dans l'appréciation⁹. De plus, ce type de sondage comporte nécessairement un aspect subjectif. Contrairement aux tests de performances, les résultats s'appuient sur les expériences passées des personnes qui répondent et ne sont donc pas toujours objectives. Enfin, les faiblesses (comme les forces) en termes de compétences ne peuvent être imputées uniquement à l'école obligatoire. La famille et l'environnement jouent également un rôle déterminant.

Il y a lieu de relever en faveur de cette pratique que ces personnes sont nécessaires pour broser un tableau d'ensemble ; en effet, les appréciations concrètes fournies par des personnes sans liens avec une institution peuvent couvrir d'autres aspects et perspectives qui viennent ajouter des éléments à la discussion. Elles complètent ainsi d'autres procédures destinées à mesurer la qualité.

Comment apprécier les institutions de formation ?

Pour l'économie suisse, il y aurait lieu de prévoir une appréciation de la qualité de la formation par les institutions situées en aval. Les jeunes devraient ainsi être préparés à être associés davantage aux débats concernant leur formation. Les institutions en aval doivent pouvoir se positionner sur la question de savoir si et dans quelle mesure les jeunes étant parvenus au terme du degré précédent sont préparés aux exigences et aux tâches du suivant. Pour prendre le cas de l'école obligatoire examiné ici, cela signifie que les gymnases et les entreprises formant des apprentis devraient procéder beaucoup plus fréquemment à une appréciation des compétences des jeunes au début du gymnase ou des apprentis au commencement de leur apprentissage. C'est précisément à ce moment que l'on peut déterminer directement et dans une approche causale le succès de la transmission des compétences par l'« école obligatoire ». Il n'est pas question de tirer, sur la seule base de ces estimations, des conclusions immédiates sur l'institution de formation du degré précédent, voire sur les enseignants. Mais un tel jugement pourrait venir compléter judicieusement l'image de la qualité d'une formation et déboucher ainsi sur des conclusions plus pertinentes. Deux tiers environ des jeunes ayant achevé leur scolarité obligatoire commencent un apprentissage à l'âge de 16 ans. Si une école présente des carences, ce sont les entreprises formant des apprentis et les maîtres d'apprentissage qui s'en aperçoivent les premiers.

⁹ Pourtant, il ne faudrait pas sous-estimer le lien existant entre succès professionnel et succès dans la vie en général. L'aptitude au marché du travail est souvent un indicateur fiable de réussite sociale ou individuelle. Voir à ce sujet : Heckman, James J., 2008, The Role of Income and Family Influence on Child Outcomes, *Annals of the New York Academy of Sciences*, 1136 (Reducing the Impact of Poverty on Health and Human Development : Scientific Approaches) : pp. 307-323 ainsi que Cunha, Flavio et James J. Heckman, 2008, Formulating, Identifying and Estimating the Technology of Cognitive and Noncognitive Skill Formation, *Journal of Human Resources*, 43(4), pp. 738-782.

► Quelles sont les forces et les faiblesses des jeunes en fin de scolarité ?

Nous avons demandé aux entreprises suisses de fournir des renseignements détaillés sur les forces et les faiblesses des jeunes arrivés au terme de leur scolarité obligatoire. Elles devaient préciser de quelles capacités et aptitudes particulières elles étaient satisfaites ou insatisfaites¹⁰. Pour simplifier l'appréciation, nous avons énuméré différentes compétences qu'il s'agissait de cocher. En outre, nous avons séparé les compétences cognitives des compétences non cognitives. En priant nos interlocuteurs de ne s'exprimer que sur les capacités utiles et importantes du point de vue de l'entreprise, nous avons pu, en fonction de la fréquence des réponses, établir un classement de l'importance de certaines compétences requises dans la profession et l'économie.

Afin d'examiner la robustesse et la fiabilité des réponses, nous les avons pondérées selon la taille des entreprises et l'importance de la branche. De plus, nous avons évalué les résultats en fonction des régions linguistiques¹¹. Les résultats sont très robustes, leur interprétation ne varie pas selon les différentes pondérations.

► Les connaissances spécifiques importantes pour les entreprises suisses interrogées, celles qui donnent lieu à satisfaction et celles qui sont insuffisantes

Compétences spécifiques

Le graphique 1 présente les résultats obtenus pour les compétences spécifiques, classées selon les niveaux^{12,13}. Le classement des branches correspond à la fréquence des branches cochées. Celle-ci est pour nous un indicateur de leur utilité. La partie grise traduit la part d'appréciations positives, la partie orange celle des jugements négatifs. Les deux parties indiquent la fréquence avec laquelle la branche a été cochée dans l'ensemble, en pourcentage de toutes les réponses. Pour les trois filières du degré secondaire I (section exigences de base, section générale et section pré-gymnasiale), les deux branches principales sont les mêmes, à savoir la première langue et les mathématiques. Pour les deux premières filières, pratiquement toutes les personnes interrogées ont donné une appréciation sur ces deux branches. Au niveau pré-gymnasial, le pourcentage était de l'ordre de 90 %.

► La majorité des entreprises de notre échantillon qui ont répondu s'est dite insatisfaite des compétences dans la première langue

Selon les estimations fournies par notre échantillon, les compétences dans la première langue sont jugées insatisfaisantes par la majorité à tous les niveaux; pour le niveau cognitif le plus faible (section exigences de base), 70 % des maîtres d'apprentissage et des chefs d'entreprise ne sont pas satisfaits des performances. Dans les autres sections, le taux correspondant est de 60 %.

► Au niveau gymnasial, les compétences en mathématiques sont jugées positives par la majorité

Les performances en mathématiques sont aussi jugées insuffisantes par la majorité des personnes qui ont répondu à l'enquête : chefs d'entreprise, maîtres d'apprentissage et responsables du personnel. Dans la section exigence de base, 60 % environ des personnes interrogées ne sont pas satisfaites des compétences. Dans la section générale, le jugement est équilibré : la moitié des personnes interrogées estime les aptitudes en mathématiques suffisantes, l'autre moitié les jugeant insuffisantes. Il n'y a qu'au niveau pré-gymnasial que deux tiers environ des responsables émettent un jugement de satisfaction.

¹⁰ Les problèmes pouvant se situer à des niveaux différents selon le type d'école, nous avons demandé aux personnes interrogées de se concentrer sur un degré scolaire précis. Les chefs d'entreprise devaient faire porter leur appréciation sur le degré avec lequel ils avaient fait le plus d'expériences.

¹¹ Les données relatives à la population proviennent de l'Office fédéral de la statistique (2008).

¹² Pour simplifier la présentation, nous avons réparti les performances en trois groupes : exigences cognitives élevées, moyennes et faibles.

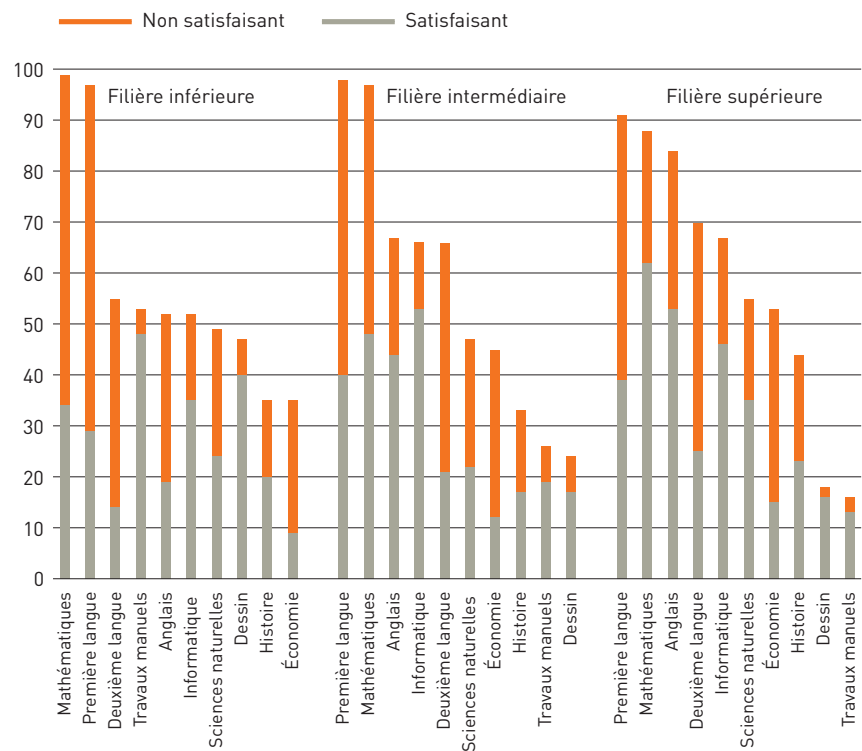
¹³ Le graphique 1 présente les résultats non pondérés. Des informations sur les résultats pondérés peuvent être obtenues auprès des auteurs. L'interprétation et les conclusions principales ne changent pas avec les différentes pondérations.

Graphique 1

► La filière supérieure correspond dans la majorité des cantons au niveau prégyrnasial, la filière intermédiaire au niveau général. La filière inférieure est celle qui exige le moins de compétences cognitives. La majorité des entreprises ayant répondu au questionnaire jugent les aptitudes dans la première langue insuffisantes, et ce quel que soit le niveau. Les compétences en mathématiques ont été jugées majoritairement bonnes uniquement pour le niveau prégyrnasial

Comment évaluez-vous les compétences des jeunes à la fin de la scolarité obligatoire ? Merci de répondre uniquement pour les matières qui sont pertinentes et importantes à vos yeux.

Remarque : l'axe vertical indique les réponses pour une matière, en pourcentage du total



Source : Enquête d'economiesuisse.

► La première langue et les mathématiques sont de loin les disciplines les plus importantes pour les entreprises suisses

L'intérêt de ces résultats réside notamment dans le fait que la première langue et les mathématiques – en particulier dans les deux filières de formation inférieures – constituent de loin les disciplines les plus importantes aux yeux des entreprises suisses. Au niveau prégyrnasial, les différences entre les disciplines sont moins marquées, l'importance des sciences naturelles, de la deuxième langue et de l'anglais étant jugée équivalente à celle de la première langue et des mathématiques. Les résultats en informatique sont très bons à tous les niveaux. Pour cette branche, les résultats semblent refléter le fait que les jeunes, nés avec les TIC, n'ont plus guère de problèmes avec ces technologies.

► La première langue et les mathématiques jouent un rôle primordial dans toutes les autres disciplines, comme les sciences naturelles

Il convient également de relever que la première langue et les mathématiques constituent le fondement de toutes les autres disciplines. Ainsi, des lacunes de connaissances en mathématiques peuvent être à l'origine d'un manque d'intérêt pour les professions techniques et scientifiques, considérées comme essentielles pour l'économie.

► Les réponses recueillies dans le cadre de notre enquête rendent un tableau de la situation différent des résultats de PISA

L'avis des entreprises helvétiques a de quoi surprendre au vu des résultats – pourtant bons – obtenus par la Suisse dans le cadre de PISA. Selon l'enquête PISA de 2006, en effet, les compétences des jeunes suisses dépassent la moyenne internationale dans toutes les disciplines¹⁴.

Il y a plusieurs explications possibles à cette disparité. De toute évidence, les entreprises suisses jugent les compétences de base de leurs apprentis d'un œil particulièrement critique¹⁵. On peut imaginer également que leur appréciation se fonde sur des critères supplémentaires, liés davantage au système scolaire qu'aux jeunes eux-mêmes¹⁶.

► Les jeunes les plus performants vont généralement au gymnase. Cela crée une sélection positive

Mais les raisons pourraient aussi se situer ailleurs. Il ne faut pas oublier que, au terme de leur scolarité obligatoire, la plupart des jeunes (particulièrement) performants vont au gymnase. Il y a donc une sélection positive dont les maîtres d'apprentissage et les entreprises ne tiennent pas compte dans leur évaluation.

► Le benchmark PISA est-il réellement adapté à la situation en Suisse ?

Il est possible également que les références (benchmark) fixées par PISA ne soient pas assez élevées pour la Suisse. En effet, plusieurs des 57 pays ayant participé à l'enquête PISA présentent un niveau de prospérité et un degré d'industrialisation nettement inférieurs à ceux de notre pays. Or on sait que plus une économie est évoluée, plus les jeunes doivent satisfaire à des exigences professionnelles élevées¹⁷. La disparité des résultats peut, enfin, s'expliquer par des attentes divergentes relatives aux connaissances linguistiques et en mathématiques que les jeunes de 16 ans sont supposés avoir acquises à la fin de leur scolarité obligatoire.

► Quelles sont les compétences non cognitives auxquelles les entreprises suisses accordent de l'importance ? Desquelles sont-elles satisfaites, desquelles ne le sont-elles pas ?

Compétences non cognitives

Nous avons également interrogé les entreprises sur les compétences non cognitives des jeunes en fin de scolarité, en particulier sur le comportement social, la discipline et la motivation des apprentis. Le graphique 2 présente les résultats en fonction des différentes filières. Ici aussi, le classement sur l'axe des abscisses correspond à la fréquence des réponses données.

Plusieurs points méritent d'être relevés : premièrement, la plupart des aptitudes ont été cochées assez souvent, plus de 70 % des entreprises interrogées ayant donné leur avis sur six des sept compétences non cognitives proposées. Une explication possible serait que, par rapport aux compétences techniques, il est plus difficile de différencier avec précision les compétences sociales. Mais on pourrait aussi en déduire que les compétences non cognitives des jeunes revêtent une très grande importance aux yeux des maîtres d'apprentissage et des entreprises. Les médias n'abordent que rarement cet aspect de la question, préférant se concentrer sur les connaissances techniques.

¹⁴ Sur les 57 pays ayant participé à l'enquête, 12 présentaient un niveau de connaissance en sciences naturelles nettement supérieur à celui de la Suisse ; en lecture et en mathématiques, respectivement 8 et 4 pays seulement ont fait mieux que la Suisse.

¹⁵ Il serait toutefois erroné d'en déduire que les entreprises suisses se trompent systématiquement dans leur appréciation. On peut tout au plus imaginer que certaines d'entre elles ont fait de mauvaises expériences (apprentis présentant un niveau de compétences très faible) qui expliqueraient leur avis plutôt négatif.

¹⁶ Dans ce cas, il faudrait se poser la question de savoir pourquoi ces critères supplémentaires pèsent si lourd dans la balance.

¹⁷ Cela étant, il faut se demander dans quelle mesure il est réellement satisfaisant pour la Suisse que 12 pays obtiennent des résultats bien meilleurs en sciences naturelles par exemple.

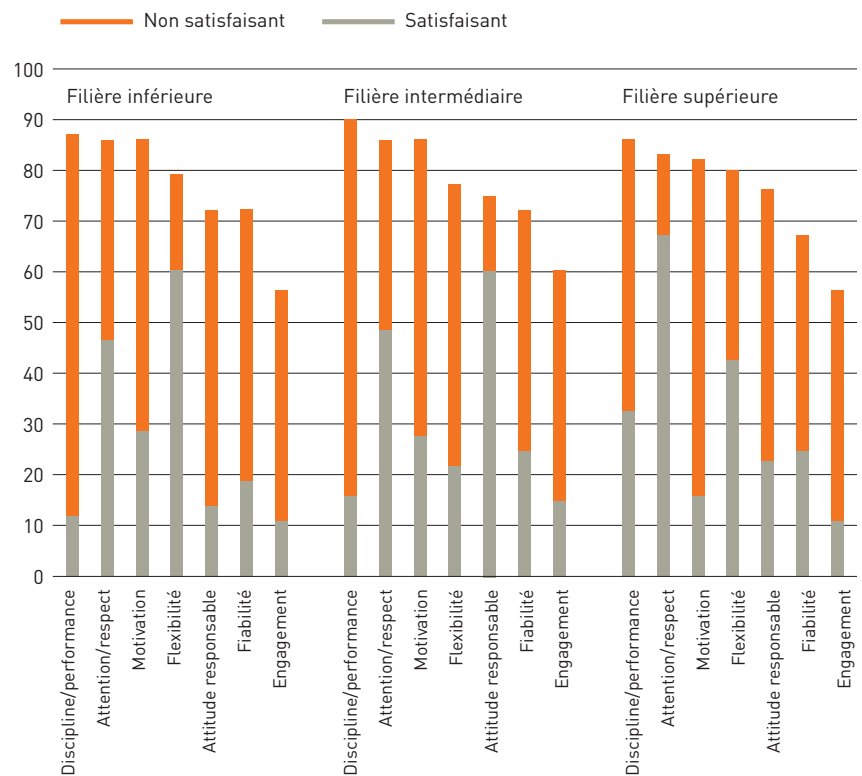
Deuxièmement, les appréciations sont très proches¹⁸ pour toutes les filières, que ce soit en termes de classement par importance ou de degré d'insatisfaction. Troisièmement, on constate que la majorité des maîtres d'apprentissage et des entreprises s'est déclarée insatisfaite des compétences et des aptitudes non cognitives évoquées dans l'enquête. S'agissant des compétences techniques, en revanche, seules deux ou trois disciplines ont été qualifiées d'insuffisantes. Concernant l'importance et le degré d'insatisfaction, « la discipline », « la volonté de performance » et « la motivation » sont les trois principales compétences non cognitives. « La discipline » et « la motivation » obtiennent respectivement plus de 90 % et de 60 % de réponses négatives.

Graphique 2

► On note trois particularités. Premièrement de nombreuses compétences non cognitives ont été cochées. Deuxièmement, les évaluations sont presque identiques pour les trois filières. Troisièmement, les évaluations sont négatives pour la majorité des compétences

Comment évaluez-vous les compétences non cognitives des jeunes à la fin de la scolarité obligatoire ? Merci de ne répondre que pour les compétences qui sont pertinentes et importantes à votre avis.

Remarque : l'axe vertical indique les réponses sur les compétences non cognitives, en pourcentage du total.



Source : Enquête d'economiesuisse

¹⁸ Des différences plus marquées apparaissent pour les compétences « attention/respect », « flexibilité et attitude responsable ».

L'essentiel en résumé

► Seules quelques matières sont réellement importantes. La majorité des entreprises interrogées qualifie les connaissances dans ces disciplines d'insuffisantes, ce qui est plutôt inquiétant

► La formation obligatoire doit davantage mettre l'accent sur les compétences non cognitives

► Le moniteur national doit évaluer tous les niveaux de connaissances. C'est à cette condition que la concurrence pourra voir le jour

Quels enseignements tirer de ces résultats ? Seules quelques compétences sont réellement importantes pour les entreprises suisses. S'agissant des compétences techniques, ce sont la première langue et les mathématiques qui sont en tête. Les sciences naturelles, la deuxième langue et l'anglais n'arrivent qu'ensuite. La première langue est largement qualifiée d'insuffisante à tous les degrés scolaires, ce qui est plutôt inquiétant. Il semblerait que les acquis linguistiques et les connaissances en mathématiques de certains jeunes en fin de scolarité obligatoire soient réellement lacunaires. Il est donc urgent de prendre des mesures dans ce domaine.

Il ressort également de notre enquête que les entreprises helvétiques et les maîtres d'apprentissage accordent aux compétences non cognitives une importance au moins égale à celle des compétences techniques. Contrairement à celles-ci, toutefois, les compétences non cognitives des jeunes en fin de scolarité sont généralement jugées peu satisfaisantes. « La discipline », « la volonté de performance » et « la motivation » – les trois principales compétences non cognitives – sont aussi les moins bien notées à tous les niveaux scolaires¹⁹.

Standards en matière de formation et moniteur

Nos explications mettent également en avant l'importance d'un moniteur national. À cet égard, nos résultats doivent aussi être placés dans le contexte du débat actuel sur la formation. Il est juste et important que la CDIP et HarmoS commencent par définir les compétences de base dans la première langue, les mathématiques, les sciences naturelles et les langues. Leur caractère contraignant a pour corollaire une amélioration de la qualité. Au vu de ce qui précède, il est clair qu'il ne faut pas faire de compromis en ce qui concerne les compétences en mathématiques et dans la première langue. Toutefois, les résultats de l'enquête menée auprès des entreprises montrent clairement que les compétences sont souvent jugées insuffisantes non seulement pour la filière inférieure mais aussi pour les filières supérieures. Nous avons donc également besoin d'informations sur le niveau de compétences de tous les jeunes. Il ne suffit pas d'examiner l'atteinte d'objectifs minimaux. Seules des informations sur le niveau spécifique des compétences permettront de répondre à certaines questions importantes. Quelles compétences la majorité des jeunes acquièrent-ils ? Quel est le niveau des jeunes figurant dans le tiers supérieur ? Les différences entre les cantons sont-elles importantes ? Pour y répondre, il faut instaurer un moniteur qui ne se contente pas d'analyser les compétences de bases des jeunes. Les tests doivent être conçus de manière à mesurer tous les niveaux de compétence. Ce n'est qu'en analysant le résultat de réformes que nous pourrions tirer les bonnes conclusions. Jusqu'à présent il n'y a pas de véritable concurrence entre les cantons sur ce plan. Néanmoins, l'amélioration de la comparabilité des prestations dans le domaine de la formation incitera les cantons à améliorer leurs écoles, notamment sur le plan de la qualité.

¹⁹ Il est intéressant de noter que nos résultats confirment les expériences pratiques de diverses associations de formation. Depuis longtemps déjà, les jeunes en fin de scolarité obligatoire à la recherche d'une place d'apprentissage sont testés, outre sur leurs compétences en lecture, en langue écrite et en mathématiques, sur leur volonté de performance et leur motivation.

Conclusion

► L'accent doit être mis sur quelques compétences techniques ainsi que sur les compétences non cognitives

Avec son vaste catalogue d'objectifs et sa population d'élèves très hétérogène, l'école obligatoire doit aujourd'hui faire face à des attentes aussi nombreuses que diverses. Or il est impossible pour elle de concilier toutes ces exigences. Aussi, si elle entend canaliser et mettre en valeur ses atouts, l'école obligatoire doit mettre davantage l'accent sur les compétences clés.

► Plus le niveau de performance est élevé, plus les autres disciplines telles que l'anglais et les sciences naturelles gagnent en importance

Il ressort du sondage sur les jeunes en fin de scolarité que la première langue et les mathématiques sont les disciplines prioritaires aux yeux de toutes les entreprises, ou presque. Des compétences suffisantes dans ces deux matières sont exigées dans tous les degrés scolaires. Il est intéressant de noter que leur importance dépasse nettement celle d'autres disciplines. A ce sujet, on observe que plus la filière est élevée, plus l'importance des connaissances en sciences naturelles, en anglais et dans la deuxième langue augmente. Ce constat se vérifie notamment pour les apprentissages plus complexes, qui requièrent des connaissances et des compétences étendues.

► Les compétences en première langue et en mathématiques, les deux disciplines clés, sont qualifiées d'insuffisantes par la majorité des sondés

Etant donné l'importance que les entreprises vouent aux disciplines clés, leur appréciation du niveau de performance des jeunes en fin de scolarité soulève quelques questions. D'une manière générale, les entreprises interrogées estiment qu'une amélioration des compétences en première langue et en mathématiques est nécessaire. Toujours selon la majorité d'entre elles, les jeunes ayant terminé leur scolarité obligatoire présentent dans toutes les filières, et non pas uniquement au degré de formation le plus faible, des connaissances en première langue lacunaires. Autrement dit, ce constat s'applique aussi aux pré-gymnasiens. Par contre, si les compétences en mathématiques de ces derniers sont jugées satisfaisantes, tel n'est pas le cas des filières inférieures, où elles sont qualifiées de lacunaires.

► La priorité absolue doit être accordée à la première langue et aux mathématiques. Pas de nivellement vers le bas

Quelles conclusions peut-on tirer de ces résultats pour les programmes d'études ? Le débat autour d'un compromis sur l'apprentissage des langues (qui a partiellement échoué) a complètement fait passer au second plan le fait que le niveau de compétences dans la première langue et en mathématiques demeurerait le pivot de la carrière sociale et professionnelle. Il faut à tout prix éviter de niveler vers les bas les exigences relatives à ces deux disciplines clés. Au contraire, il importe de s'aligner sur les niveaux de compétences des meilleurs cantons. Concrètement, les cantons dont les jeunes affichent des performances supérieures à la moyenne doivent servir de référence aux autres cantons. Les nombreuses exigences supplémentaires posées à l'école obligatoire ne doivent pas conduire à une diminution de la qualité de l'enseignement de la première langue et des mathématiques. Car pour les jeunes de la filière scolaire inférieure, précisément, mieux vaut privilégier la qualité plutôt que la quantité. Concrètement, les programmes d'études doivent accorder la priorité absolue aux disciplines clés.

► Il convient d'éveiller l'intérêt des jeunes pour les branches techniques et scientifiques

La première langue et les mathématiques jouent également un rôle déterminant pour d'autres disciplines. Depuis des années, l'économie suisse exige que l'école obligatoire sensibilise davantage les jeunes aux disciplines techniques et scientifiques, lesquelles présupposent de solides connaissances de base en mathématiques. Les milieux économiques déploient quant à eux déjà des efforts considérables pour intéresser aux professions techniques les jeunes qui sortent de l'école.

► Les entreprises suisses déplorent de graves lacunes dans les compétences non cognitives

Les entreprises helvétiques déplorent aussi chez les jeunes en fin de scolarité obligatoire des lacunes dans les compétences non cognitives telles que « la discipline », « la volonté de performance » et « la motivation ». L'évolution des mentalités y est certainement pour beaucoup, et on ne saurait incriminer uniquement l'école obligatoire. Néanmoins, et à contre-courant de la tendance générale, celle-ci doit également encourager les compétences non cognitives.

► Le moniteur doit procéder à un examen approfondi

Les résultats indiquent aussi que le moniteur introduit par HarmoS doit aller au-delà d'une analyse des standards de base. L'enquête menée auprès des entreprises montre clairement que les compétences sont souvent jugées insuffisantes non seulement pour la filière inférieure mais aussi pour les filières supérieures. Si l'on veut instaurer une véritable concurrence, il faut examiner de manière détaillée la répartition des compétences scolaires.

► L'école obligatoire publique doit aussi offrir une formation optimale aux jeunes qui jouissent d'un niveau de compétences élevé

Le débat autour des lacunes de compétences des jeunes en fin de scolarité ne doit pas masquer le fait qu'une part importante des jeunes atteint largement les objectifs fixés en la matière. L'école obligatoire publique se doit d'offrir à ces jeunes également une formation optimale. Faute de quoi, on assisterait à long terme à un exode de ces jeunes vers les écoles privées. L'enseignement public serait alors non seulement peu à peu privé de ses meilleurs éléments, mais subirait aussi une perte de réputation.

Pour toutes questions :

rudolf.minsch@economiesuisse.ch

philipp.bauer@economiesuisse.ch